

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Christophe CHOSEROT, Maire de Maxéville, le : **Vendredi 3 février 2023 à 18h30** en Mairie, salle du Conseil.

---

### **Ordre du Jour :**

- ❖ Approbation du PV du Conseil Municipal précédent,
- ❖ Informations,
- ❖ Communications diverses et des décisions prises en application de l'art. L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### **Affaires délibératives :**

- 1) Occupation du domaine public par des opérateurs pour la mise en place d'équipements de radiotélécommunication
- 2) Centre de supervision urbain métropolitain – Nouvelle convention de rattachement
- 3) Subvention au comité des œuvres sociales du personnel communal
- 4) Vote des taux d'imposition 2023
- 5) Bilan annuel, révision et création des autorisations de programme et crédits de paiement (APCP)
- 6) Reprise anticipée des résultats 2022 au budget primitif 2023
- 7) Budget primitif 2023 – Budget principal ville de Maxéville
- 8) Présentation et adoption du pacte financier et fiscal de la Métropole du Grand Nancy
- 9) Organisation de la semaine scolaire dans les écoles de Maxéville – Rentrée septembre 2023
- 10) Crédits, subventions et partenariats dédiés aux écoles
- 11) Organisation d'une classe transplantée pour l'année 2022/2023 à Clairsapin
- 12) Organisation d'une classe transplantée pour l'année 2022/2023 à Art sur Meurthe
- 13) Organisation d'une classe transplantée pour l'année 2022/2023 à Freiburg
- 14) Subvention de fonctionnement à la caisse des écoles
- 15) Nouveau projet de renouvellement urbain – Avenant 1 à la convention pluriannuelle et multisites avec l'ANRU et ses partenaires
- 16) Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 17) Redynamisation du commerce de proximité en cœur de ville
- 18) Groupement local pour l'emploi
- 19) Fête des Fraises – Autorisation marché d'artisans et artistes
- 20) Rock'n Bock Festival – 7<sup>ème</sup> édition 2023 – Recherche de mécénat dans l'action culturelle locale – Convention avec les acteurs économiques
- 21) Tarifs des concessions pour les Foodtrucks lors des manifestations municipales 2023
- 22) Requalification du Stade Luzzi en équipement de proximité – Aire de sable pour Beach Volley – Recherche de subventions dans l'action sportive locale
- 23) Etude sur la revalorisation écologique des coteaux – Convention de partenariat entre la ville de Maxéville et la Fédération Flore 54
- 24) Emplacement des futurs locaux du centre technique municipal – Bail commercial avec promesse unilatérale de vente au profit de la commune de Maxéville – Avec la SCI du 11 rue du Gué sur les parcelles cadastrées AD 42 ; 98 et 150
- 25) Création d'un bâtiment multi-activités au groupe scolaire André Vautrin – Convention d'accompagnement du CAUE 54
- 26) SOLOREM – Rapports de gestion du conseil d'administration et sur le gouvernement d'entreprise
- 27) Bilan annuel 2022 de la politique foncière de la collectivité
- 28) Campagne municipale de ravalement de façades et d'isolation acoustique